



Besoin d'un médecin ? Suivez le bon chemin.

1



Appelez
prioritairement
votre **médecin
traitant.**

2

S'il n'est pas
disponible,
consultez la
**carte des lieux
de soins** sur
Santé.fr.



Si aucune
offre n'est
disponible,
appelez le 15
avant d'aller
aux urgences.

3

RDV sur Santé.fr



MODÈLE D'ARTICLE POUR LA PRESSE MUNICIPALE OU LE WEB

Besoin d'un médecin ? Suivez le bon chemin !

En période estivale, les tensions dans les services d'urgence sont amplifiées, entre autres par l'afflux de touristes sur notre territoire. Plus que jamais, durant les congés, il est important d'adopter les bons réflexes en cas de besoin de soins immédiats.

Mes réflexes en cas de besoin de soins immédiats

1. Je prends conseil auprès de mon médecin ou de mon pharmacien
2. Je trouve un lieu de consultation sans rendez-vous
3. J'appelle le 15 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes)

Si j'ai besoin de soins immédiats, j'appelle en priorité mon médecin traitant. Si je n'en ai pas ou qu'il n'est pas disponible, je trouve un lieu de consultations sans rendez-vous près de chez moi. Plusieurs types de structure de soins sont susceptibles de pouvoir vous accueillir (centre de santé, maison de santé, maisons médicales de garde, etc.). Vous pouvez consulter la carte interactive sur le site de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes pour vous aider.

En dernier recours, et avant de vous déplacer aux urgences, appelez le 15. Le centre 15 vous orientera selon votre état et votre besoin de prise en charge. Vous pourrez bénéficier de conseils médicaux par téléphone et/ou être orienté vers une consultation ou un service d'urgences, le cas échéant.

Vous aussi, adoptez les bons réflexes cet été et faites passer le message autour de vous !

Plus d'informations sur le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes :

[Besoin d'un médecin ? Suivez le bon chemin !](#) | [Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes \(sante.fr\)](#)

